

ADMISSION JUIN 1967

1ère ESQUISSE

UN MONUMENT COLLABORATIF -

Mozart est mort à Vienne, le 5 Décembre 1791, et son corps fut déposé dans une fosse commune qui se trouverait actuellement sous le sol d'un grand jardin public.

Après de patientes recherches, un musicologue autrichien a réussi à en retrouver l'emplacement précis et la Société des Amis de Mozart envisage d'y faire édifier un petit monument commémoratif assez largement ouvert, qui abriterait une dalle sur laquelle serait gravé le nom des principales oeuvres de l'artiste.

Cette construction sera élevée à l'intersection de quatre allées et, pour cette raison, elle aura quatre façades identiques. Il sera souhaitable, mais non obligatoire, de la surmonter d'un petit dôme.

L'architecture, de style classique, devra, dans la mesure du possible, rappeler celle de la fin du XVIII^e siècle.

L'élévation et la coupe seront données à l'échelle de 0,02 par mètre.

Le plan comprenant les abords sera dessiné à l'échelle de 0,01 par mètre.

La plus grande dimension sera de huit mètres, dallages ou emmarchements éventuels non compris.

ATTENTION : Les candidats ne doivent posséder ou consulter aucun document.

ADMISSION JUIN 1967

2ème ESQUISSE

UNE BIBLIOTHEQUE POUR ENFANTS

Dans un ensemble d'habitation de la région parisienne, on projette d'édifier une bibliothèque de culture et loisirs pour les enfants âgés de 7 à 15 ans.

Cette construction à deux niveaux sera implantée dans un espace vert bien dégagé. La pente du terrain sera exploitée et aménagée de façon à assurer convenablement l'éclairage et l'aération naturels des salles et des dépôts installés au niveau inférieur.

Le mode de couverture, entièrement libre, pourra donner lieu à une ou plusieurs terrasses accessibles, aménagées en jardinsets. (Dans cette éventualité, les garde-corps ne devront pas se prêter à l'escalade).

Le niveau supérieur, auquel on accèdera directement par un perron, comportera :

- Un vestibule d'accueil et de renseignements, de 25 à 30 m², dont une partie sera aménagée en vestiaire.
- Un escalier à volées droites ou tournantes, conduisant au niveau inférieur et, le cas échéant, aux toitures-terrasses.
- Deux salles de lecture, totalisant 100 m², dont les murs seront équipés de caddres à livres sur 1 m.70 de hauteur. L'une de ces salles, réservée aux lecteurs silencieux, sera plus petite que l'autre.
- Un groupe sanitaire (4 W.C. pour les filles, 2 W.C. et des urinoirs pour les garçons, 1 W.C. pour adultes) précédé de lavabos communs.

Le chauffage sera assuré par le réseau de chauffage urbain.

On donnera :

à l'échelle de 0,01 p.m.

- le plan du niveau supérieur, avec ses abords
- la coupe la plus intéressante

à l'échelle de 0,015 p.m. :

- la façade la mieux en vue, avec ses abords.

(Sur le plan, cette façade regardera vers le bord inférieur de la planche).

ATTENTION : Les candidats ne doivent posséder ou consulter aucun document.

UN SALON DE THÉ DANS LA MONTAGNE

Sur un sommet des Alpes, d'altitude moyenne, très fréquenté par les touristes, on désire édifier un salon de thé, dont la composition serait entièrement orientée vers une belle vallée.

Ce salon de thé pourrait recevoir aussi bien la clientèle de l'été que celle de l'hiver.

Le bâtiment serait construit à l'extrémité d'un petit éperon rocheux, afin d'augmenter l'angle de visibilité sur l'ensemble de la vallée. Cet éperon ayant une légère déclivité, il portera d'en tenir compte dans le choix du niveau de la dalle du plancher du salon de thé. Cette dernière pourra reposer, soit sur des murs de soutènement, soit sur des piles en béton armé.

L'accès à la salle de dégustation depuis le terrain naturel de la montagne pourra se faire de plain-pied ou par l'intermédiaire d'une passerelle.

Outre la salle proprement dite, on devra trouver un vestibule d'entrée, des sanitaires (hommes et femmes) - Un petit dortoir éventuel dans une faible partie de la salle; il aura un accès direct avec une modeste cuisine.

Le salon de thé, dont la forme n'est pas imposée, devra obligatoirement être relié, par plusieurs portes vitrées, à un balcon large de deux mètres (2m) sur lequel seront disposés des tables pour les consommateurs.

La plus grande dimension imposée est celle de la salle de thé. Elle ne devra pas dépasser douze mètres (12m) comme oeuvre.

On donnera :

1°) La façade prise de la vallée
à l'échelle de 0,02 par mètre.

2°) Le plan et la coupe, à 0,01 par mètre
avec indication complète du raccourcement à la montagne

1967 - 1968

1^o SEME

1ère ESQUISSE COLUMNE

UN ARC DE TRIOMPHE

Ce monument, dont l'époque n'est pas précisée (Antique, Renaissance, Classique, 1^{er} Empire, etc..), comportera trois arcades et une ordonnance.

Arc central : 4,50 m. de passage.

Sa plus grande dimension ne pourra excéder dix-huit mètres.

On demande :

1^o) La façade principale et la façade latérale en regard, à l'échelle de 0,015 p.m.

2^o) Le plan et la coupe à l'échelle de 0,005 p.m.

* * *

4° CLASSE

1967-68

2° Esquisse commune

1° Série

LA PORTE D'ENTREE D'UNE
COUR D'HONNEUR :

La cour d'honneur d'un château, délimitée sur 3 côtés par le château lui-même et ses communs latéraux, est fermée du côté rue par une galerie où un portique se développant de part et d'autre d'une porte monumentale et conduisant aux pavillons du gardien et du régisseur.

Cette porte, qui constitue le sujet de l'esquisse, sera conçue comme un vestibule extérieur donnant accès aux piétons et aux véhicules par une ou trois ouvertures qui devront pouvoir être fermées par des grilles ou des portes pleines.

L'édifice pourra être surmonté d'une loggia, d'une horloge ou de tout autre motif décoratif.

La largeur de la cour entre les ailes des communs est de 40,00 m.

On donnera :

- Le plan d'ensemble de la galerie et des 2 pavillons auxquels elle aboutit, à 0,005 p.m.
- Le plan et la coupe de l'édifice d'entrée, à 0,01 p.m.
- La façade sur rue à 0,015 p.m. avec quelques travées de galerie de part et d'autre.

1967 - 1968
4^o CLASSE

3^o ESQUISSE COMMUNE

Ière série

UNE SALLE DE COURS DANS UN JARDIN PUBLIC

La construction dont il s'agit est une dépendance d'un jardin public.

Elle doit être conçue de façon à pouvoir, au moins partiellement, servir d'abri aux promeneurs.

Précédées d'un vestibule largement ouvert, elle comprendra :

- Une salle aménagée pour servir de cours de botanique et d'apiculture qui pourrait recevoir, sur des gradins disposés en hémicycle, une centaine d'auditeurs.
- deux petits locaux : l'un pour un conférencier
l'autre, pour le gardien du jardin
- petit sanitaire.

La plus grande dimension du bâtiment ne dépassera pas 20 mètres.

On demande: l'élévation principale sur vestibule à 0,01 p.m.

le plan et la coupe à 0,005 p.m.

1967 - 1968

4^e Classe

1ère Esquisse comme

2^e Serie

UN PAVILLON POUR LE WEEK-END AU BORD DE L'EAU

Cette construction, qui peut affecter un caractère très différent suivant la région où l'on se propose de l'élever, serait située au bord d'une belle rivière et destinée à un groupe de sportifs qui s'adonneraient plus particulièrement à l'aviron.

Elle comporterait, au niveau d'une route qui longe le bord de l'eau, un petit porche, une seule salle d'une surface de 80 mètre carrés environ, et un escalier permettant de descendre intérieurement au niveau de la rivière située à 4 mètres en contrebas.

Une partie de la salle serait meublée de couchettes fort simples, une autre comporterait ce qu'il faut pour préparer des repas; le tout très décoré, conçu sans luxe comme une forme spéciale de camping.

Le sous-sol serait aménagé en garage pour des embarcations. Il y aurait lieu de prévoir une communication extérieure entre les deux niveaux. L'ensemble, assez abstrait et accompagné de modestes plantations, serait conçu de manière à s'harmoniser avec le paysage environnant.

Plus grande dimension : 15 mètres

Façade à 0,02 m.

Plan et coupe à 0,01 m.

Année 1967-68

2° 35 JUSSE COLLINE
Zone Sûrie

4° CLASSE

- Un pays d'Afrique noire envisage de créer, en accord avec une compagnie étrangère, un organisme hôtelier destiné à recevoir en différents points de son territoire les amateurs de safari.

- Cet organisme devra faire construire des petits bâtiments isolés, formant chacun une unité complète, et rpartis sur une assez vaste partie du pays, pour que les chasseurs d'un safari puissent disposer d'une grande étendue de terrain, sans courir le risque de rencontrer ceux d'un autre.

- Le présent programme sera constitué par l'étude d'un de ces bâtiments.

- Il comprendra :

1°) Une grande salle commune permettant à huit chasseurs d'y prendre leurs repas.

2°) Un vestibule d'entrée comportant un vestiaire, avec rétro-éclairage et des toilettes.

3°) Une cuisine contiguë à la grande salle, avec une petite chambre froide pour le stockage des aliments.

4°) Quatre chambres à deux lits, avec chacune un cabinet de toilette (lavabo et douche).

- Il sera prévu, à proximité de ce bâtiment, un abri pour y loger deux Land Rover.

- La construction sera édifiée en matériaux pris sur place : bois, moto-poto, paille, pierre, etc.. Toutes les fenêtres seront munies de solides volets de bois.

- On donnera la façade du bungalow à l'échelle de 0,02 par mètre, la coupe et le plan à 0,01. Sur celui-ci, il sera obligatoire d'indiquer l'abri des deux voitures.

- La plus grande dimension du bâtiment ne dépassera pas quinze mètres.